

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juin 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-7-2-5

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AIDE DU DEPARTEMENT AU TOURISME FLUVIAL

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention à hauteur de 3 140 € à la commune de KUNHEIM qui réalise des travaux sur le site de sa halte nautique.*

Dès 1986, le Conseil Général a mis en place une politique de soutien en faveur du tourisme fluvial qui a déjà bénéficié aux relais nautiques de KEMBS et de DANNEMARIE, aux ports de plaisance de COLMAR et de MULHOUSE. L'installation d'un embarcadère flottant pour bateaux à passagers au Port Rhénan de COLMAR/NEUF-BRISACH a également été réalisée.

A ce jour, les installations électriques actuelles sur la halte nautique de KUNHEIM nécessitent une mise en conformité, et ont dans tous les cas une capacité insuffisante compte tenu de la fréquentation du site.

Ainsi, la commune de KUNHEIM envisage d'une part des travaux de mise en conformité électrique, l'installation d'une borne électrique complémentaire et, d'autre part, des travaux d'adduction d'eau.

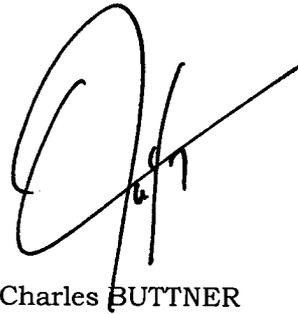
Ces investissements s'avèrent aujourd'hui incontournables pour des raisons de sécurité d'abord, mais aussi de confort et de qualité d'accueil sur le site et devraient redynamiser l'activité de tourisme fluvial sur le secteur.

Le coût des investissements est estimé à 15 715 € HT et serait donc éligible, selon les critères en vigueur à ce jour, à une aide de 20 % du Département, soit un montant arrondi à 3 140 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 3 140 € à la commune de KUNHEIM pour les travaux d'aménagement sur le site de sa halte nautique ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 105009, chapitre 204, nature 20414, programme F041 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER